

FICHE D'INSCRIPTION



Coordonnées

ADULTE(S)

Du 1^{er} Septembre 2019 au 31 Aout 2020

Nom Prénom Sexe M F

Adresse :

Code Postal.....Ville/Commune.....

Téléphone : E-Mail :

Situation Professionnelle : Salarié(e) Demandeur d'emploi Etudiant(e) Retraité(e) Autre

Profession : Date de Naissance : /..... /.....

Nom Prénom Sexe M F

Adresse :

Code Postal.....Ville/Commune.....

Téléphone : E-Mail :

Situation Professionnelle : Salarié(e) Demandeur d'emploi Etudiant(e) Retraité(e) Autre

Profession : Date de Naissance : /..... /.....

ENFANT(S)

NOM	Prénom	Date de Naissance	Âge

J'accepte d'être pris en photo durant les animations de l'Agora et que celles-ci soient utilisées dans le cadre de la communication de l'EVS : internet, réseaux sociaux, plaquettes...

PARTIE RÉSERVÉE À L'AGORA

Règlement

L'adhésion annuelle à l'Agora est de 10€* p/personne
Pour les personnes déjà adhérentes d'une section de l'ALSM et sur présentation d'un justificatif, l'adhésion est de 5€.

L'adhésion est valable du 1^{er} Septembre au 31 Aout de l'année en cours.

DATE	IDENTITE	MODE DE PAIEMENT	MONTANT

1/ INSCRIPTIONS

Pour participer à une sortie familiale, il faut obligatoirement être adhérent de l'Agora et accepter le règlement. Les inscriptions sont ouvertes à partir des dates préalablement définies par les animateurs. Les inscriptions* se font par ordre d'arrivée et directement au bureau d'animation de l'Agora (pas d'inscription par mail ou par téléphone). En cas d'impossibilité de se déplacer le jour des inscriptions, un membre adhérent de l'Agora peut se faire le relais pour l'inscription d'une seule et unique autre famille, également adhérente à l'Agora. Le paiement de la sortie est obligatoire dès le jour de l'inscription.

**L'Agora veille à ce que l'implication bénévole de ses adhérents sur les actions mises en place durant l'année soit valorisée (ex : foire à tout, fête de quartier, soirées thématiques, mise en place d'ateliers...). Ainsi, une priorité d'inscription sur certaines sorties/activités pourra être accordée par les animateurs.*

2 /TARIFICATION

La tarification des sorties est établie en concertation avec les membres du bureau de l'EVS.

3 /ANNULATION

En cas d'annulation de la sortie par l'Agora (conditions météo défavorables, nombre de participants insuffisant...) chaque famille/participant sera remboursé. En cas d'annulation par une famille par une famille moins de 3 jours avant, aucun remboursement ne sera fait (sauf en cas de maladie ou d'événement familial grave et sur présentation d'un justificatif).

4 /DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Les sorties sont encadrées par un animateur de l'Agora, sauf cas de force majeure. L'animateur à en charge de veiller au bon déroulement de la journée pour l'ensemble du groupe. L'animateur est déchargé de toute responsabilité de surveillance ou d'encadrement des enfants qui sont sous la seule responsabilité de leurs parents ou adulte(s) référent(s).

Pour un bon déroulement de la journée, il est important que chacun veille au respect de chacun des membres du groupe. Ceci implique un respect des horaires durant la sortie. Chacun des participants est là pour passer un bon moment.

Lors du transport, chaque participant garde la même place aussi bien à l'aller qu'au retour. En cas de mauvais temps sur place, le retour peut être anticipé. Le responsable de la sortie remettra un numéro de téléphone portable à chaque famille participante afin qu'il puisse être contacté au moindre souci. Les participants s'engagent à informer les organisateurs de tout évènement qui pourrait nuire au bon déroulement de la sortie (ex : problème de santé).

Les participants s'engagent à respecter le matériel mis à disposition des participants pour la sortie (transports,...)

Par ailleurs, l'association recommande fortement aux participants de ne pas apporter lors des activités des objets personnels de valeur (téléphones portables, MP3, bijoux...). Ainsi l'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de matériel personnel qu'un participant aux activités aurait pris l'initiative d'apporter.

L'équipe d'animation et les membres du Bureau de l'AGORA

Date et Signature précédée de la mention « lu et approuvé »